

Paris, 16 janvier 2025

Les termes en majuscules utilisés dans le présent document auront la signification qui leur est donnée dans le Caisse Française de Financement Local *base prospectus to the €75,000,000,000 Euro Medium Term Note Programme* daté du 8 juillet 2024 (le « **Base Prospectus** »).

Caisse Française de Financement Local a décidé d'émettre des Obligations Foncières en date du 20 janvier 2025, pour un montant de 1.250.000.000 d'euros à taux fixe, à échéance le 20 juillet 2033.

Un *Stabilisation Manager* a été nommé dans les *Final Terms*.

Le *Base Prospectus* en date du 8 juillet 2024 et les suppléments en date du 13 septembre 2024, du 30 septembre 2024 et du 26 décembre 2024 approuvés par l'Autorité des Marchés Financiers sont disponibles sur le site internet de l'émetteur (<https://www.caissefrancaisedefinancementlocal.fr/>), à l'adresse de son siège social : 112-114, avenue Emile Zola, 75015 Paris, France, et auprès du *Paying Agent* désigné dans le *Base Prospectus*.

Les *Final Terms* relatifs à l'émission seront disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), et à l'adresse du siège social de l'émetteur et du *Paying Agent*.